

RÉUNION

du CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE-AUSTREBERTHE



Séance du 17 avril 2014



L'an deux mil quatorze, le dix-sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le huit avril s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GRESSENT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : quinze

Nombre de conseillers présents : quatorze

Étaient présents : Mr Didier BALLAND, Mr Christophe DESAULTY Mme Danielle MISSIR, Mme Monique DELABARE, Mme Katia ANDRIEU, Mme Catherine TRANOUEZ, Melle Pauline GRESSENT, Mr Patrice FOURÉ, Mr Yves LETELLIER, Mr Daniel PELFRESNE, Mr Jean BALLUE, Mr Bruno LAPIERRE et Mr Alain BEAUFILS.

Était absent excusé : Mr David SAVOYE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mr Bruno LAPIERRE a été élu secrétaire.

• COMPTE ADMINISTRATIF 2013

A l'unanimité, le Conseil Municipal, délibérant sous la présidence de Mme Danielle MISSIR, sur le compte administratif 2013 dressé par Monsieur Daniel GRESSENT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- en section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 668 037,68 euros et les recettes s'élèvent à 285 542,50 euros d'où un déficit d'investissement de 385 542,50 euros.
- en section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 516 337,79 euros et les recettes s'élèvent à 934 281,99 euros (dont 42,75€ correspondant à l'intégration du transfert du SITS) d'où un excédent de fonctionnement de 417 944,20 euros.

L'excédent global pour l'année 2013 s'élève donc à 35 449,02 euros.

2° - constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, du résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement d'entrée et sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

3° - arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

• COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2013, dressé par Monsieur VRAND, Receveur-Percepteur à la Trésorerie de Barentin. Celui-ci est en concordance avec le Compte Administratif 2013. Après délibération, il est approuvé à l'unanimité des Membres présents du Conseil Municipal.

• AFFECTATION DU RÉSULTAT 2013

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2013 de la façon suivante :

- la somme de 382 495,18 euros est affectée en investissement au compte 001 (déficit d'investissement reporté),
- la somme de 382 495,18 euros est affectée en investissement au compte 1068 (excédent capitalisé),
- la somme de 35 449,02 euros est affectée en fonctionnement au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

• VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de n'appliquer aucune augmentation aux taux des quatre taxes.

Pour 2014, les taux appliqués et les produits assurés seront donc les suivants :

	<u>Taux</u>	<u>Produit assuré</u>
Taxe d'habitation	23,16 %	71 194 euros
Foncier bâti	40,82 %	106 091 euros
Foncier non bâti	81,30 %	30 325 euros
Cotisation Foncière des Entreprises	24,03 %	11 631 euros
Soit un produit fiscal attendu de		219 241 euros

• VOTE DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour l'année 2014, les subventions suivantes :

Centre Communal d'Action Sociale	7 500,00 €
Association « Les Genêts »	390,00 €
Union Sportive - subvention exceptionnelle	850,00 €
Moto-Club de l'Austreberthe	1 100,00 €
Sporting Club	1 200,00 €
Club-Ecole ADEMIR-MICROTEL	310,00 €
Cheveux d'Argent	650,00 €
Comité des Fêtes	390,00 €
Club de Gym de la Vallée de l'Austreberthe	230,00 €
A.C.P.G.-C.A.T.M.	230,00 €
Prévention Routière	50,00 €
L'atelier de Zaza	1 216,00 €
Divers	584,00 €

Soit un total de 14 700 euros.

Le Conseil ne versera la subvention annuelle au Comité des Fêtes qu'en cas d'animations proposées aux habitants.

• BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil le Budget Primitif 2014 résumé comme suit :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Charges à caractère général	126 675,00
Charges de personnel	266 260,00
Reversements sur recettes	7 298,00
Dépenses imprévues	14 884,02
Dotations aux amortissements (opérations d'ordre)	20 900,00
Charges de gestion courante	144 731,00
Charges financières	28 500,00
Charges exceptionnelles	1 680,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	610 928,02

<u>Recettes de fonctionnement</u>	
Excédent reporté	35 449,02
Atténuation de charges	50 000,00
Produits de gestion courante	25 200,00
Impôts et taxes	244 805,00
Dotations, subventions et participations	228 474,00
Autres produits de gestion courante	17 000,00
Produits exceptionnels	10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	610 928,02

<u>Dépenses d'investissement</u>	
Déficit d'investissement reporté	382 495,18
Opérations d'ordre	438 679,17
Dépenses imprévues	5 530,00
Emprunts et dettes assimilées	46 400,00
Subventions d'investissement versées	18 270,00
Immobilisations corporelles	7 000,00
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2013	898 374,35

<u>Recettes d'investissement</u>	
Produits des cessions	45 000,00
Opérations d'ordre	438 679,17
Dotations, fonds divers et réserves	393 795,18
Amortissement subventions d'équipements versées	20 900,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 2013	898 374,35

Le Conseil vote à l'unanimité ce Budget Primitif 2014.

• AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES

A l'unanimité, le conseil approuve le tableau d'amortissement suivant :

Subventions d'équipement versées	Amortissement en 2014	Amortissement en 2015	Amortissement en 2016	Amortissement en 2017	Amortissement en 2018
77 645,38€	15 530,00€	15 530,00€	15 530,00€	15 530,00€	15 525,38€
26 827,73€	5 370,00€	5 370,00€	5 370,00€	5 370,00€	5 347,73€
104 473,11€	20 900,00€	20 900,00€	20 900,00€	20 900,00€	20 873,11€

• INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- CANTONS DE SEINE-MARITIME

Après discussion, le Conseil tient à manifester à l'unanimité son mécontentement face au redécoupage des cantons qui coupe le bassin de vie de la commune et de la Communauté de Communes Caux Austreberthe.

- NOMINATION DES MEMBRES À LA COMMISSION « IMPÔTS »

Mr le Maire informe le Conseil que pour la nomination de la commission communale des impôts directs, il lui appartient de proposer dix commissaires titulaires austreberthais + deux « hors-commune » ainsi que dix commissaires suppléants austreberthais + deux « hors-commune »

Après discussion, le Conseil propose les vingt-quatre commissaires suivants :

. titulaires : Daniel GRESSENT, Didier BALLAND, David SAVOYE, Catherine TRANOUEZ, Daniel PELFRESNE, Raymond GRANDSIRE (Emanville), Lucien LENOIR, Alain BEAUFILS, Bruno LAPIERRE, Sophie LECLERC, et Danielle MISSIR (propriétaire de bois), Daniel DELAFOSSE (Butot).

. suppléants : Yves LETELLIER, Pauline GRESSENT, Christophe DESAULTY, Francis BALLUE, Antoinette SAVOYE, Katia ANDRIEU, Monique DELABARE, Clarisse SAVOYE, Michel GOMONT, Serge DE GANAY, Philippe DEMAREST (Fresquiennes) et Pierre BEAUDOIN (Yerville / propriétaire de bois).

- SYNDICAT DES RIVIÈRES DE L'AUSTREBERTHE ET DU SAFFIMBEC

A l'unanimité, le conseil nomme les délégués suivants :

. titulaires : Daniel GRESSENT et David SAVOYE

. suppléants : Danielle MISSIR et Catherine TRANOUEZ

- CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI « ESPACES VERTS »

Après discussion, le Conseil sollicite le renouvellement du Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi actuellement en cours, à compter du 8 juillet 2014 et pour une durée d'un an avec un horaire hebdomadaire de 30 heures. Il sollicite également la signature d'un deuxième Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi pour une durée d'un an avec un horaire hebdomadaire de 30 heures pour l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts communaux.

Mr le Maire est autorisé à procéder aux formalités nécessaires.

Les crédits nécessaires figurent au chapitre 12 du BP 2014.

- Mr le Maire informe le Conseil que l'installation du nouveau conseil communautaire s'est déroulée mardi 15 ; Mr Michel Bentot, Maire de Barentin, en conserve la Présidence et les maires des autres communes membres ont été nommés vice-présidents.

- Mme Katia Andrieu demande ce qu'il en est à propos des nuisances subies par le voisinage de la salle Marcel Bertaux évoquées lors de la commission des finances. Il est décidé de réunir la commission communale avec les riverains.

- Mr Yves Letellier fait part qu'une habitante de la route des Fleurs lui a demandé quand serait enterrée la ligne téléphonique.

- Mme Catherine Tranouez soulève des problèmes de cantine et surveillance périscolaire.

- Mr Patrice Fouré déplore que des objets encombrants soient déposés dans la rue chaque lundi.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la séance close à 23 heures 05.